arc sud bretagne
TERRITOIRE D'AMBITION

LA BOITE DE L'ESPACE
URBANISTES ASSOCIÉS

biotope

LA!
LESTOUX & ASSOCIÉS

Révision du SCOT

Présentation et échanges sur le diagnostic

Soirée-débat avec le public 10 novembre 2022

Région BRETAGNE
Avec le soutien de la Région Bretagne

LE DEROULÉ DE LA PRÉSENTATION

Un SCoT c'est quoi ?
Pourquoi réviser celui d'Arc Sud Bretagne?

Présentation du diagnostic à travers 4 grands axes :

- le territoire, un cadre idéal
- un fonctionnement interne multipolarisé
- ses interrelations avec les territoires voisins
- les grands défis des années à venir

Les échanges porteront sur le diagnostic mais aussi sur les propositions pour le futur projet !

A vous la parole !

4 temps d'échanges et de partages après chacun des axes

Un SCoT c'est quoi ?

Un projet politique
qui fixe le cap et les orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

Des objectifs déclinés
qui seront traduits dans les PLU

Une approche opérationnelle qui tient compte des spécificités communales

> Peser dans les réflexions régionales avec une identité territoriale
> Intégrer les différentes politiques sectorielles (PCAET, plan de mobilité, schéma des énergies renouvelables...)
> Permettre l'appropriation locale du projet

Une démarche de révision du SCOT qui se déroule sur 3 ans

Bilan en 2019, puis délibération de révision dans la foulée
Démarche de modification simplifiée du SCoT pour intégrer la loi Elan en 2021
Lancement de la révision début 2022

Regard croisé sur le territoire :

- Un cadre idéal, où la Vilaine assure un rôle structurant
- Un fonctionnement multipolarisé et complémentaire
- Un territoire équilibré à grande échelle, entre « autonomie » et « dépendance »
- Un territoire représentatif des transitions en cours

Regard croisé sur le territoire :

- Un cadre idéal, où la Vilaine assure un rôle structurant
- Un fonctionnement multipolarisé et complémentaire
- Un territoire équilibré à grande échelle, entre « autonomie » et « dépendance »
- Un territoire représentatif des transitions en cours

La Vilaine et son estuaire, une continuité plusieurs identités.

Arc Sud Bretagne, c'est l'accompagnement vers l'estuaire du plus grand bassin versant de Bretagne.

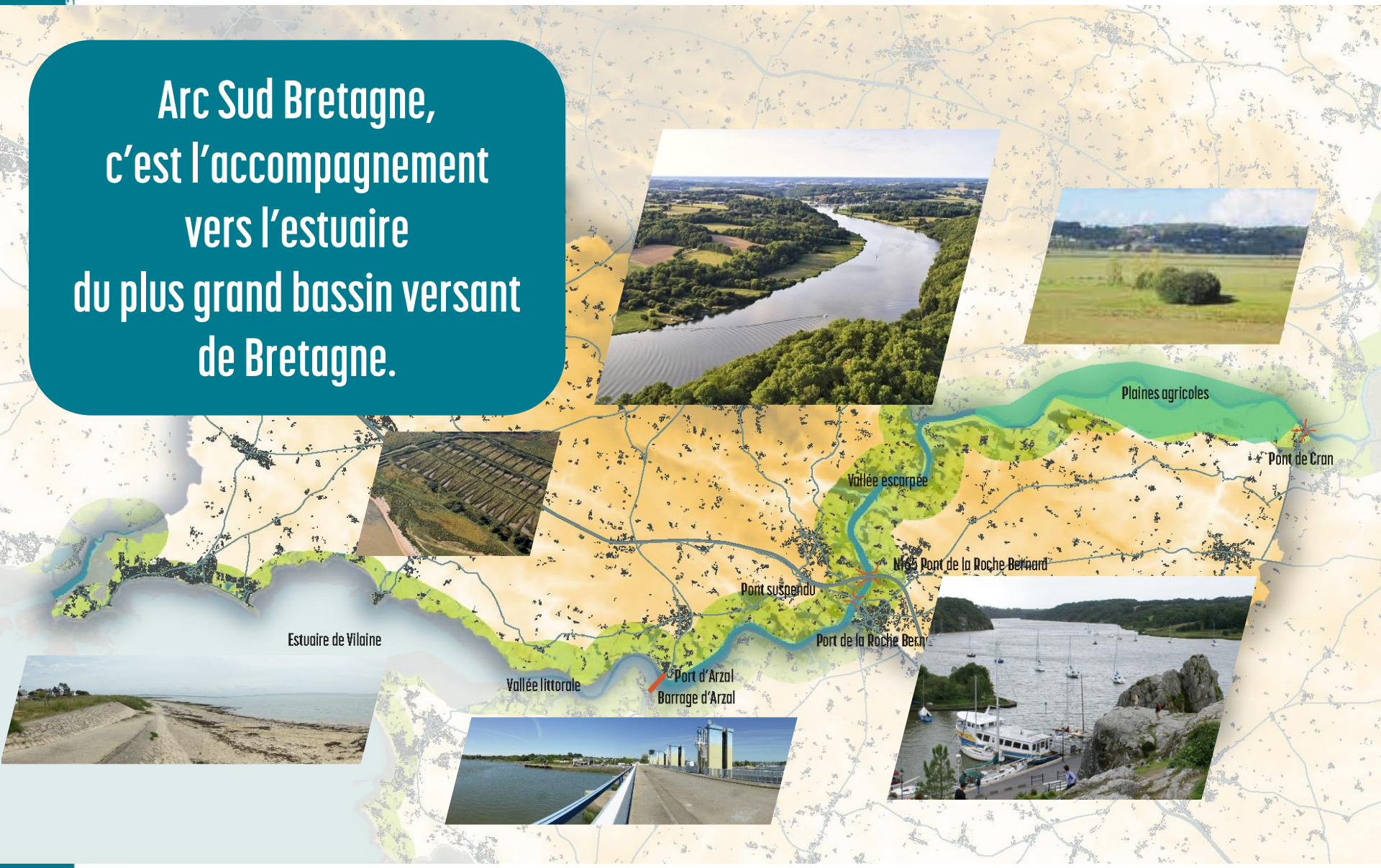

Des contrastes paysagers forts, sur une courte distance

5 unités paysagères pour une grande diversité d'ambiances

De part et d'autre de la Vilaine, des plaines où l'activité agricole entretient les paysages

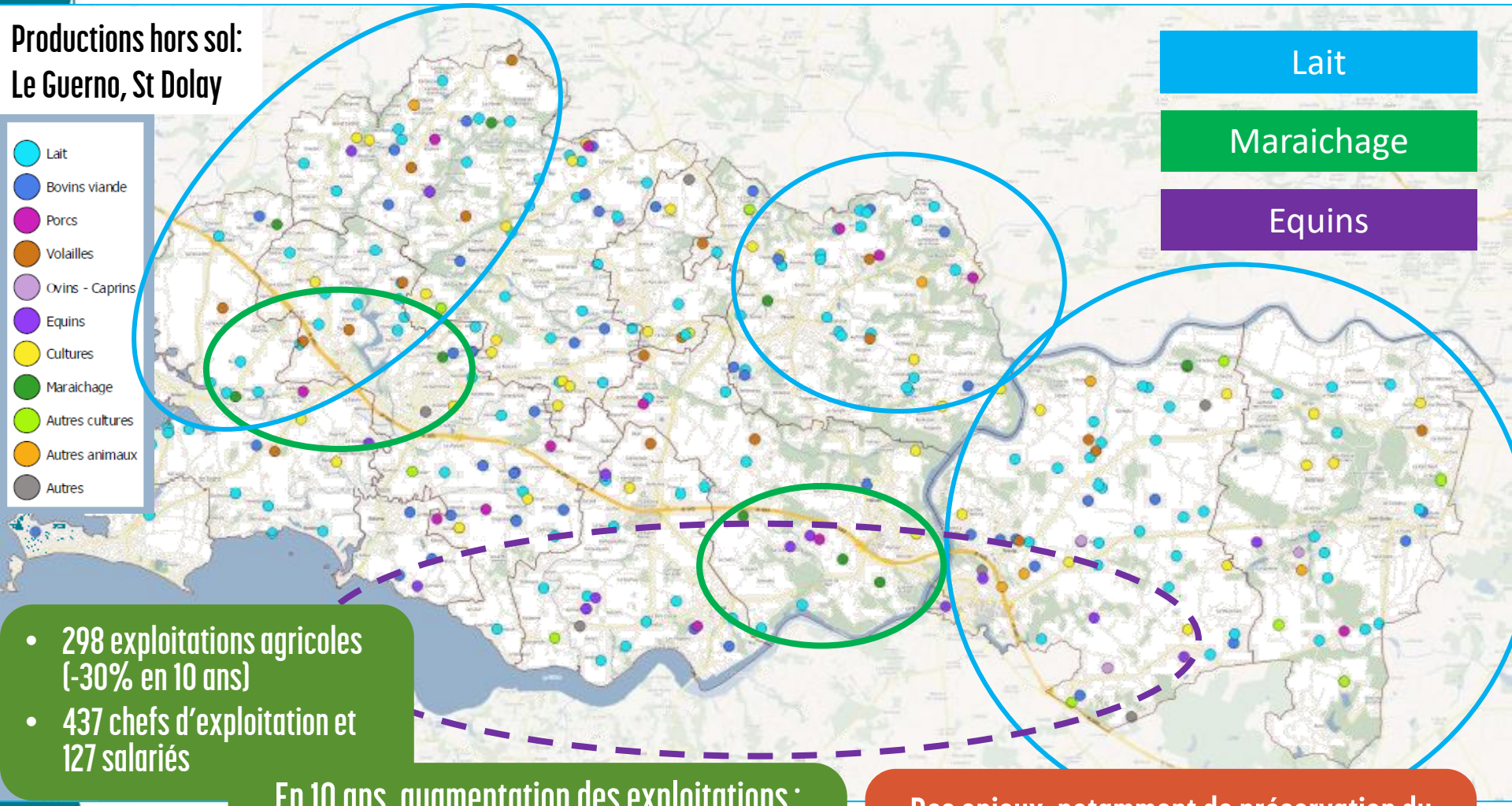

- 298 exploitations agricoles (-30% en 10 ans)
- 437 chefs d'exploitation et 127 salariés

En 10 ans, augmentation des exploitations :
- labellisées,
- D'agriculture biologique
- Avec une diversification économique

Des enjeux, notamment de préservation du foncier agricole et de transmission des exploitations

Une richesse paysagère et agricole qui illustre la haute qualité environnementale du territoire…

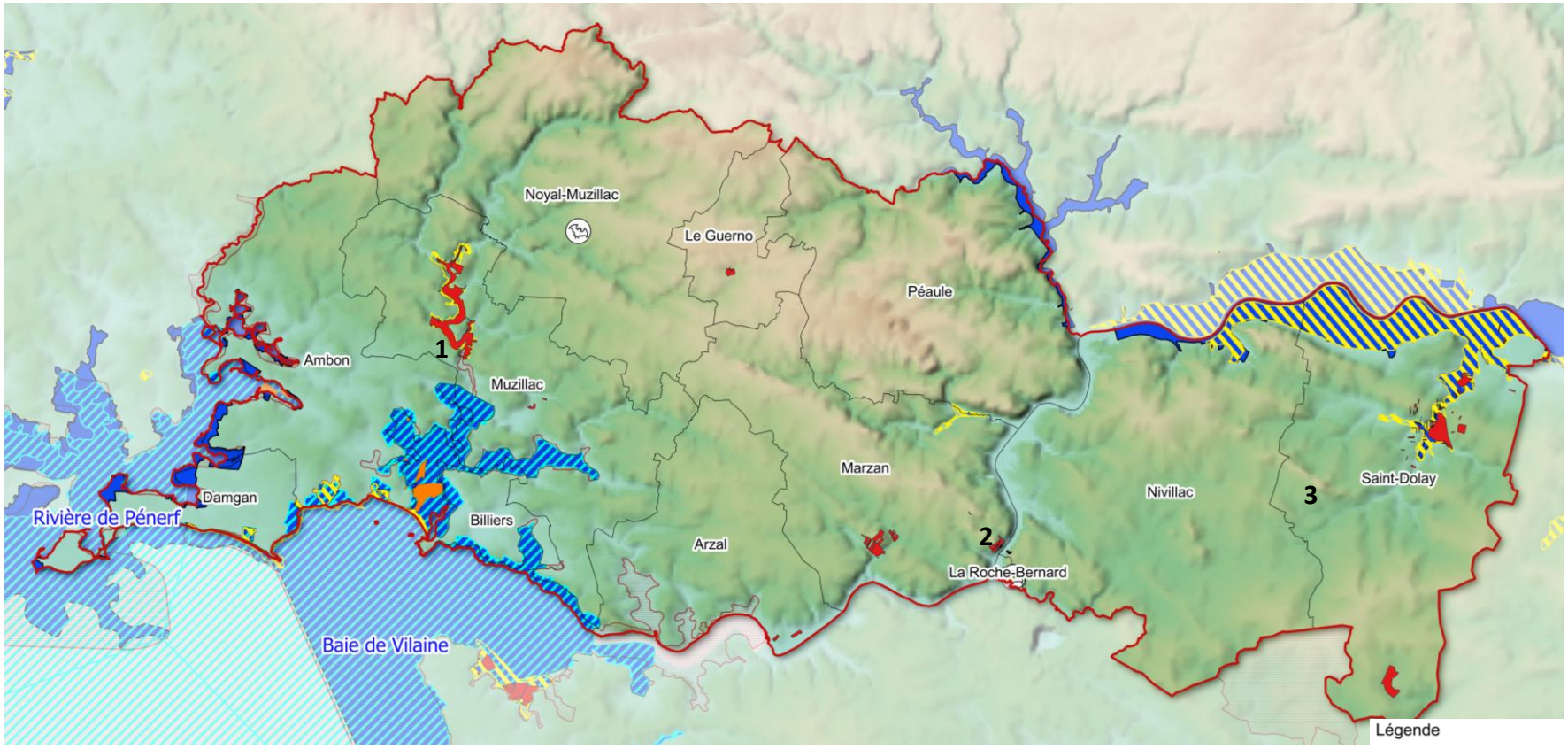

Légende

Limites administratives
- Périmètre de la révision générale du SCoT
- Communes de la CCASB

Zonages d'inventaire
- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II

Sites Natura 2000
- Zones de protection spéciale
- Zones spéciales de conservation

Sites faisant l'objet d'une maîtrise foncière
- Sites du conservatoire du littoral
- Espaces naturels sensibles du Morbihan

Zonages règlementaires
- Arrêté de protection de biotope pris pour la protection des chauves-souris sur le territoire d'ASB

EN COMPLEMENT DES GRANDES ENTITES ET RESERVOIRS DE BIODIVERSITE, UNE TRAME VERTE ET BLEUE QUI SE DESSINE DANS TOUTES LES COMPOSANTES PAYSAGERES

LA BOITE DE L'ESPACE
URBANISTES ASSOCIÉS

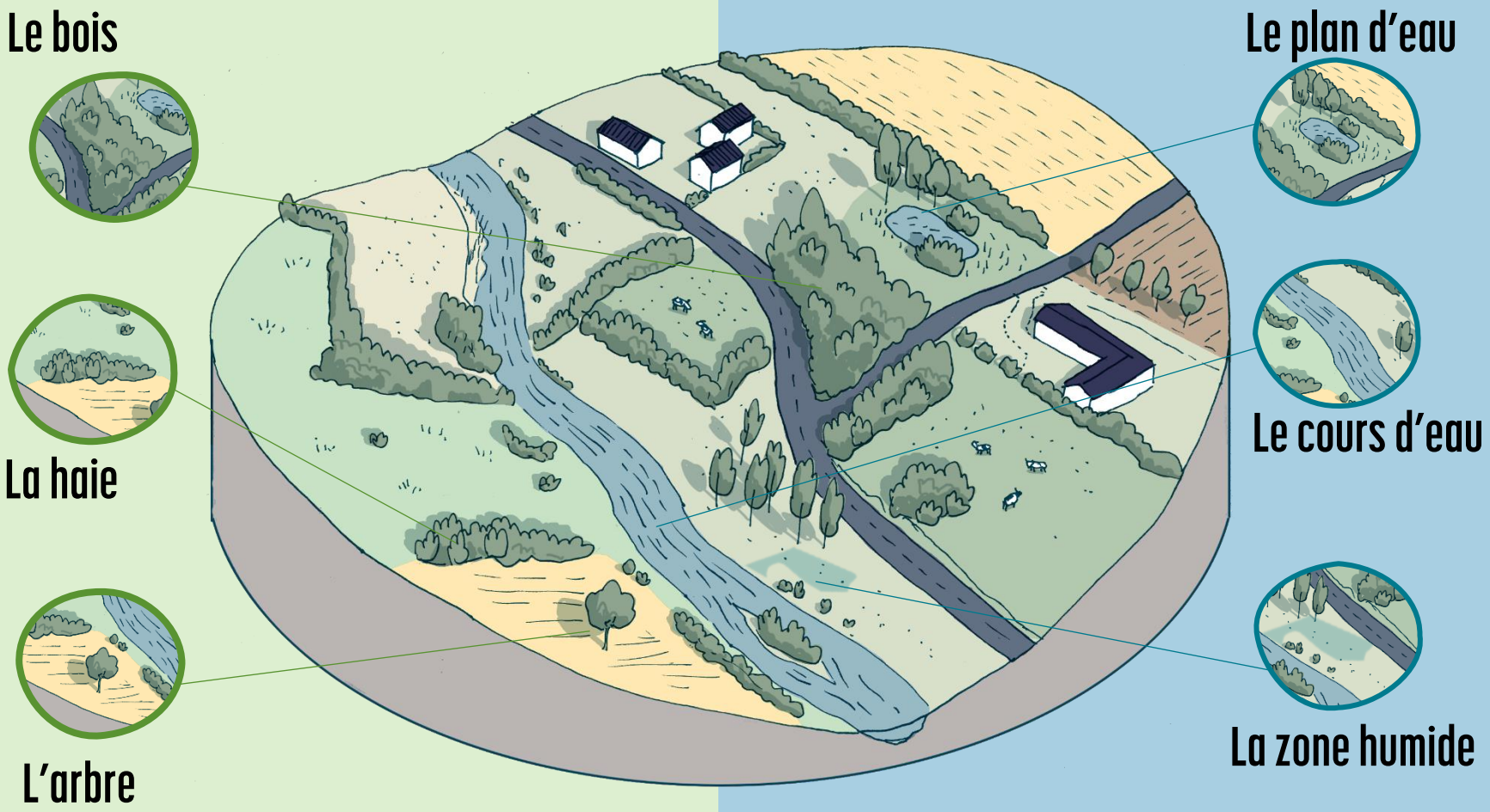

Tous droits réservés – la boite de l'espace - 2021

Une trame verte et bleue à préserver

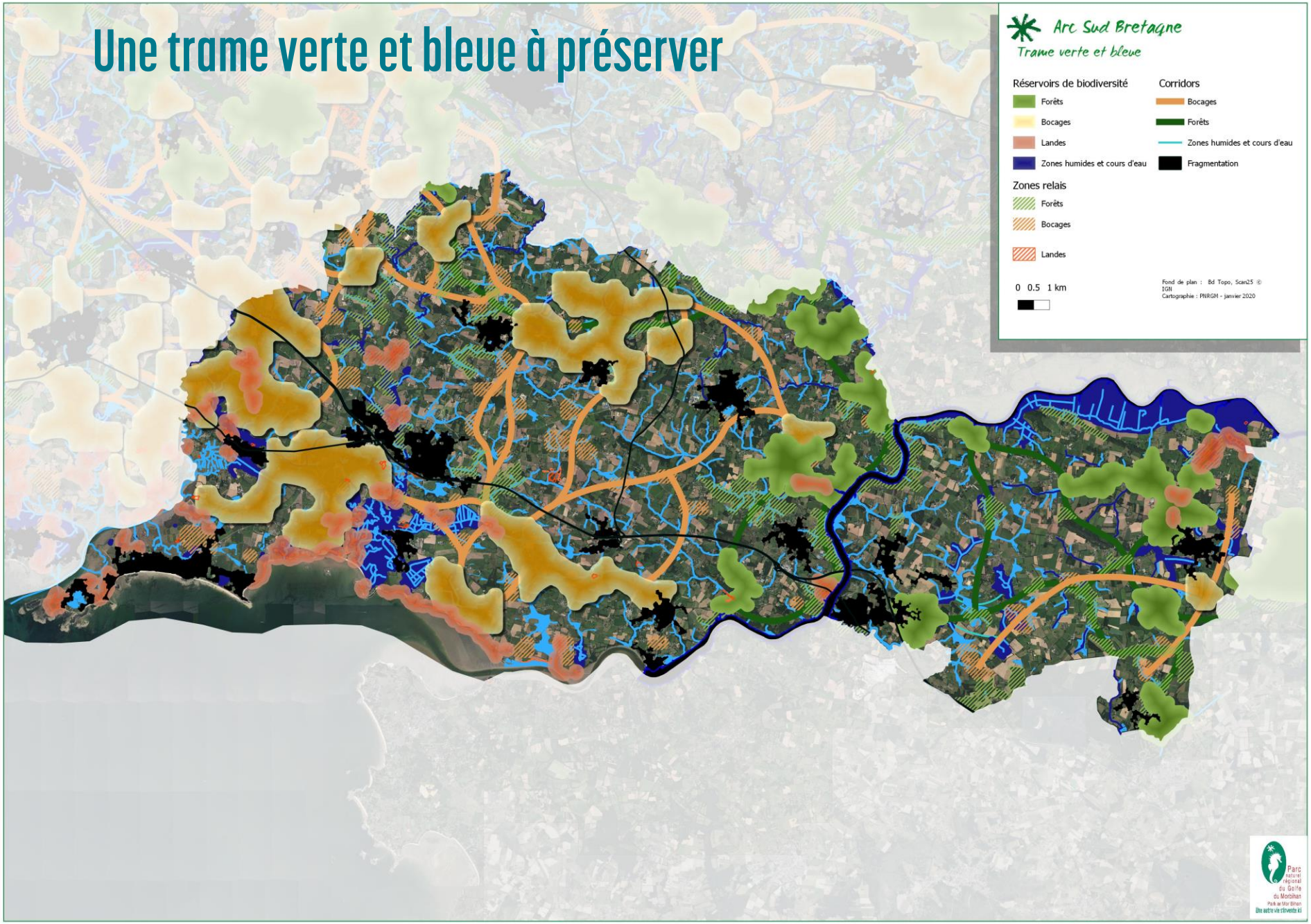

Un cadre de vie de qualité à l'année… et encore plus à la saison estivale !

46 campings pour 4005 emplacements
10 hôtels pour 171 chambres
1 village vacance

29% de résidences secondaires

3ème site touristique payant de Bretagne
Près de 200 000 visiteurs en 2021

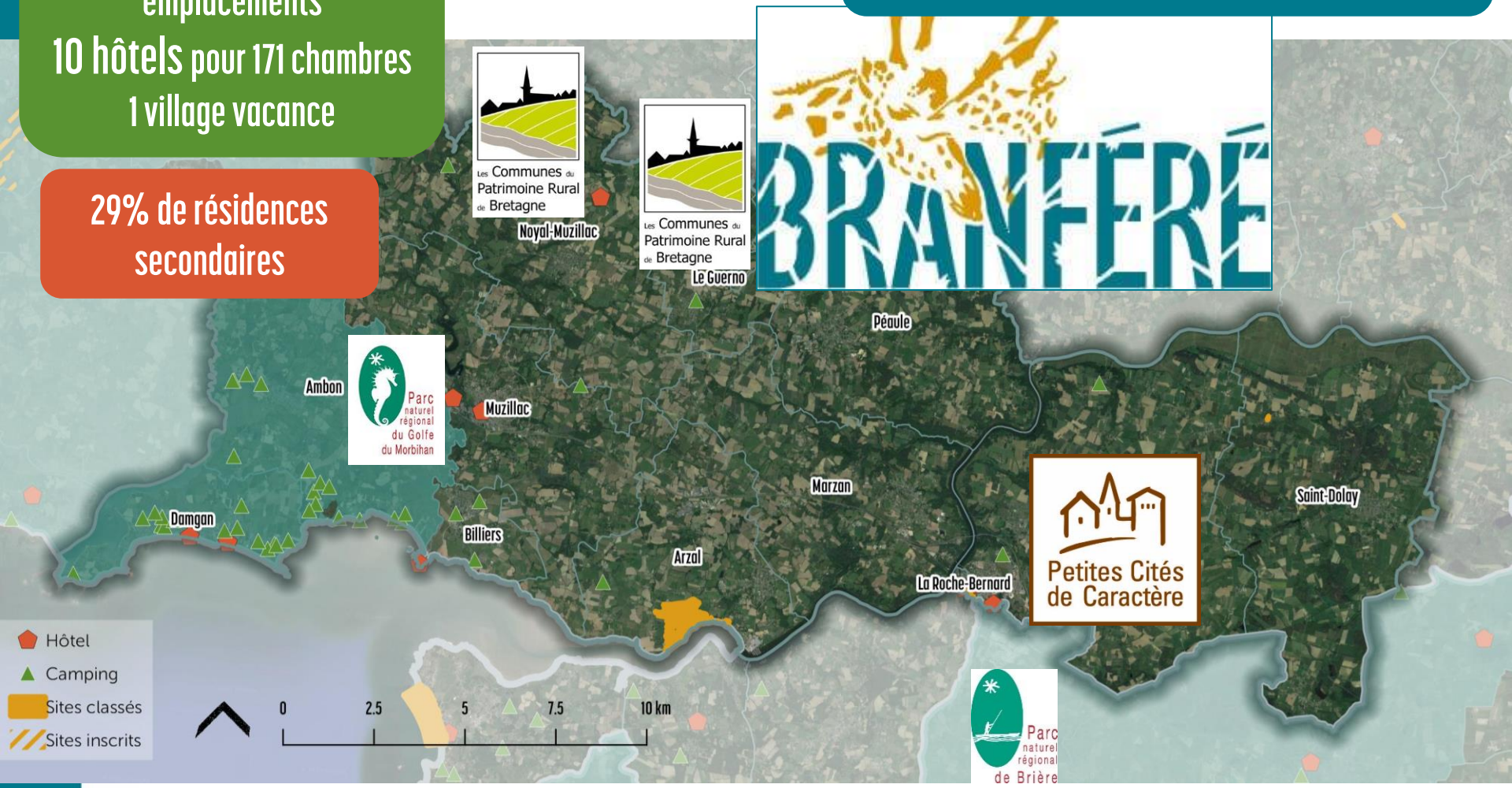

Un espace rural également support de développement des énergies renouvelables

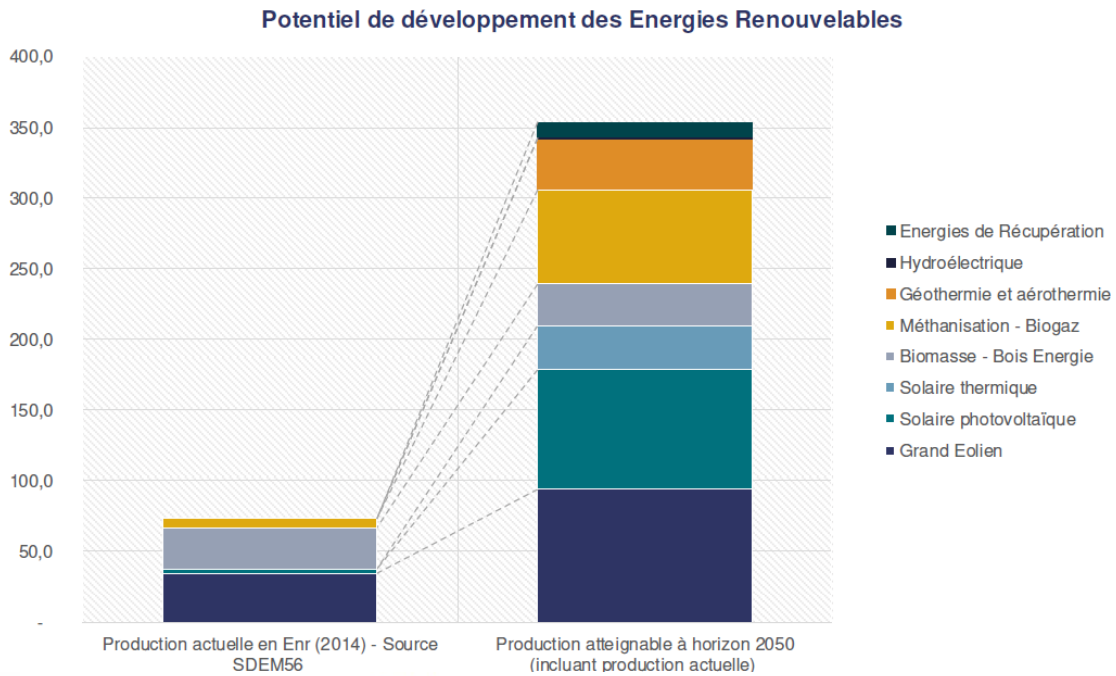

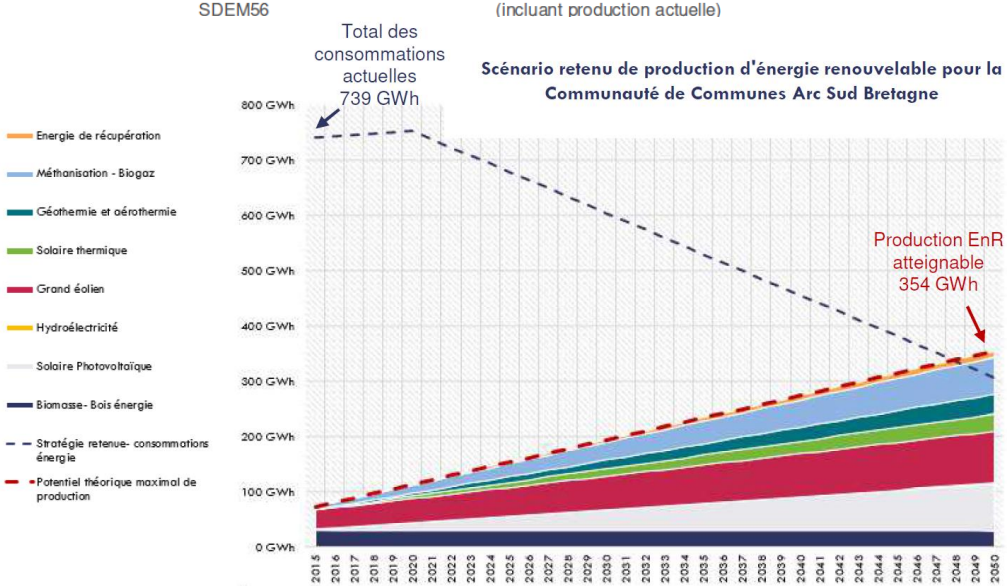

Une facture énergétique par habitant et par an d'environ 3100 €

Objectif de multiplier par 5 la production d'énergies renouvelables et de récupération tout en baissant les consommations énergétique pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050 (PCAET)

Pour y parvenir, un schéma de développement des énergies renouvelables vient de débuter (mai 2022)

Potentiel de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050 sur le territoire d'ASB © Extrait du PCAET ASB

Des ressources naturelles qui participent à ce cadre de vie

La gestion de l'eau :

- une capacité d'alimentation en eau potable adaptée et sécurisée malgré une qualité de l'eau moyenne à médiocre avant traitement (étang de Pen Mur et Prise d'eau de Férel sur la Vilaine)
- une gestion des eaux usées assurée sur 13 stations pour la moitié des habitants et en assainissement non collectif pour l'autre moitié

... mais l'augmentation des épisodes de sécheresse va nécessiter de réinterroger la bonne gestion des ressources (rendement, réduction des consommations...).

Des enjeux partagés ?

La diversité paysagère et la richesse patrimoniale, des atouts indéniables ! Demain, comment les valoriser / les préserver?

Quelles opportunités pour atteindre l'autonomie énergétique et préserver les ressources ?

Habitants, touristes, agriculteurs, entreprises, faune, flore... tous acteurs du cadre de vie. Comment assurer cohabitation et préservation des milieux ?

A vous la parole !

10 min d'échanges avec ses voisins
et
5 min pour évoquer les priorités à retenir

Regard croisé sur le territoire :

- Un cadre idéal, où la vilaine assure un rôle structurant
- Un fonctionnement multipolarisé et complémentaire
- Un territoire équilibré à grande échelle, entre « autonomie » et « dépendance »
- Un territoire représentatif des transitions en cours

ARC SUD BRETAGNE, UN RESEAU DE COMMUNES AUX ROLES MULTIPLES

28 125 habitants en 2019

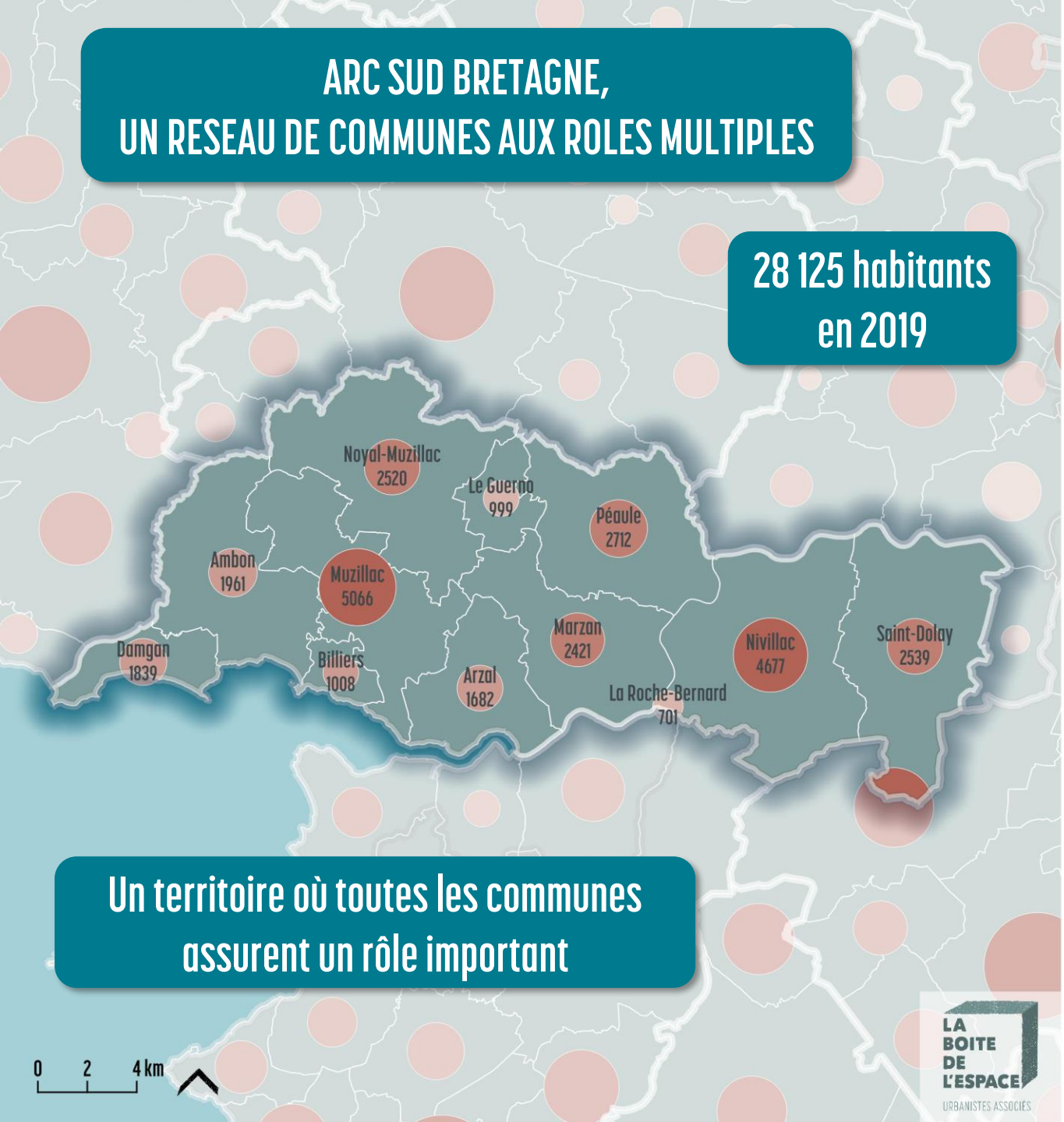

Un territoire où toutes les communes assurent un rôle important

Où ils vivent ?

Une structure en réseau

Pas en étoile

Population 2019

Nombre d'habitants en 2019

- < à 1000
- 1000 à 3000
- > à 3000

Source : INSEE 2018

LA BOITE DE L'ESPACE
URBANISTES ASSOCIÉS

Des bourgs qui assurent les besoins du quotidien avec un bon niveau d'équipements

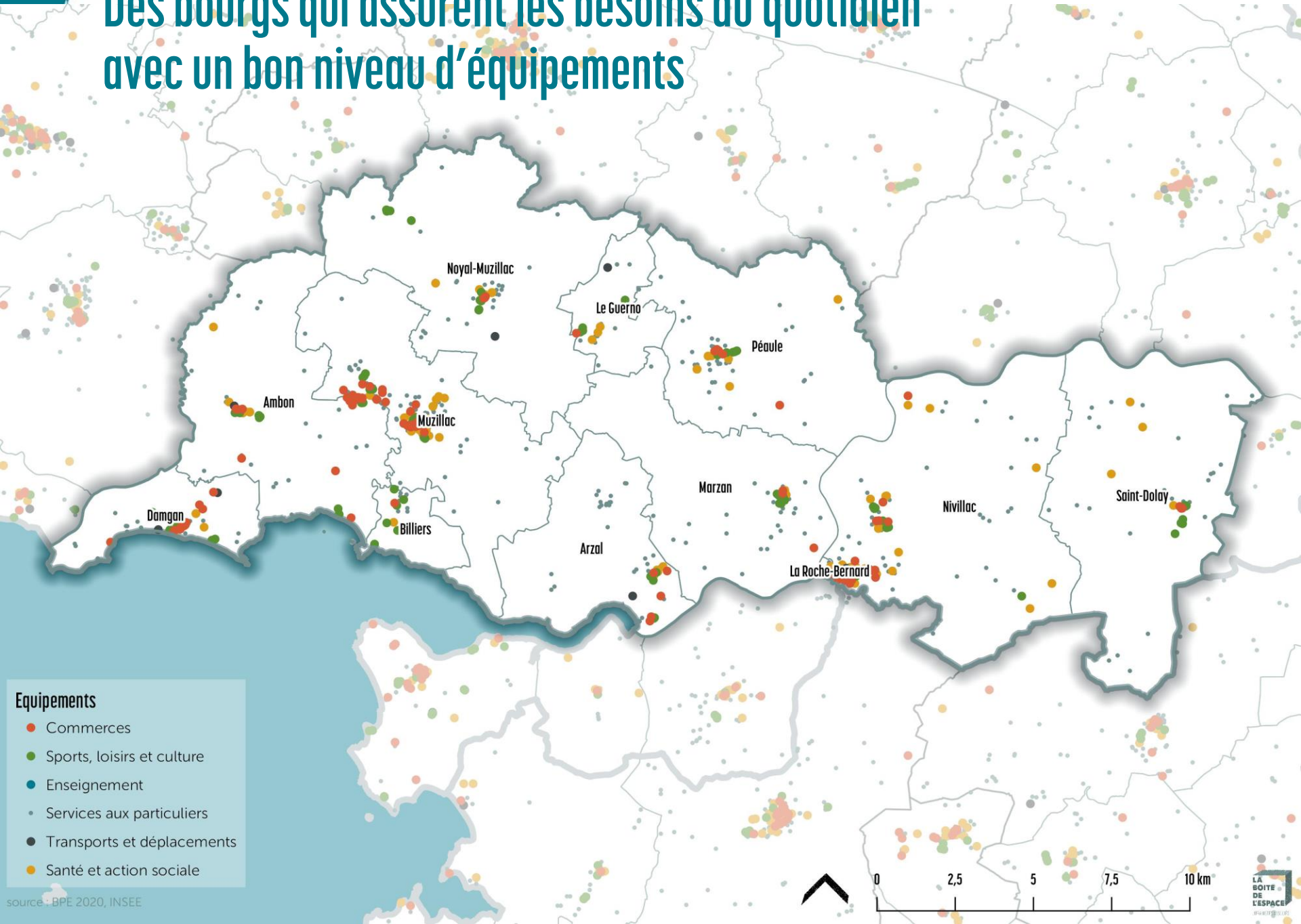

source : BPE 2020, INSEE

Des bourgs qui assurent des rôles de centralité

Les centralités conservent leur prérogative sur le commerce de proximité : 66% des commerces traditionnels sont implantés en centralité

Près de 8 ménages sur 10 fréquentent chaque semaine les commerces de leur commune

PART DES COMMERCES IMPLANTÉS EN CENTRALITÉ

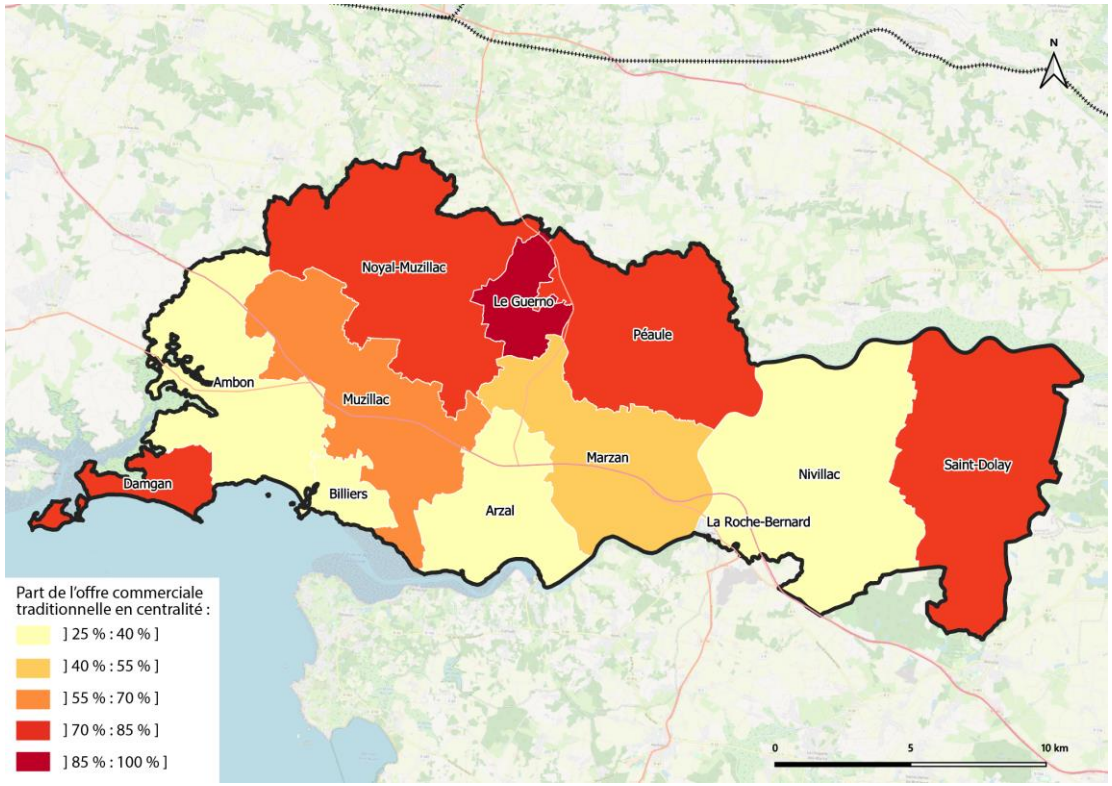

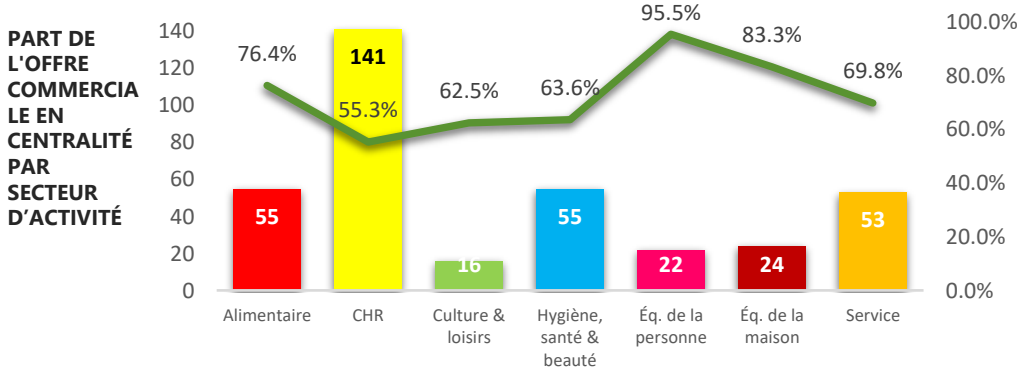

2013-2019 :
+1,0 % de croissance annuelle moyenne
(Morbihan : +0,5% / France +0,4%)

Arc Sud Bretagne, taux de croissance démographique le plus élevé du Morbihan

Depuis 2 ans, la demande semble s'accentuer

Un territoire où toutes les communes sont attractives

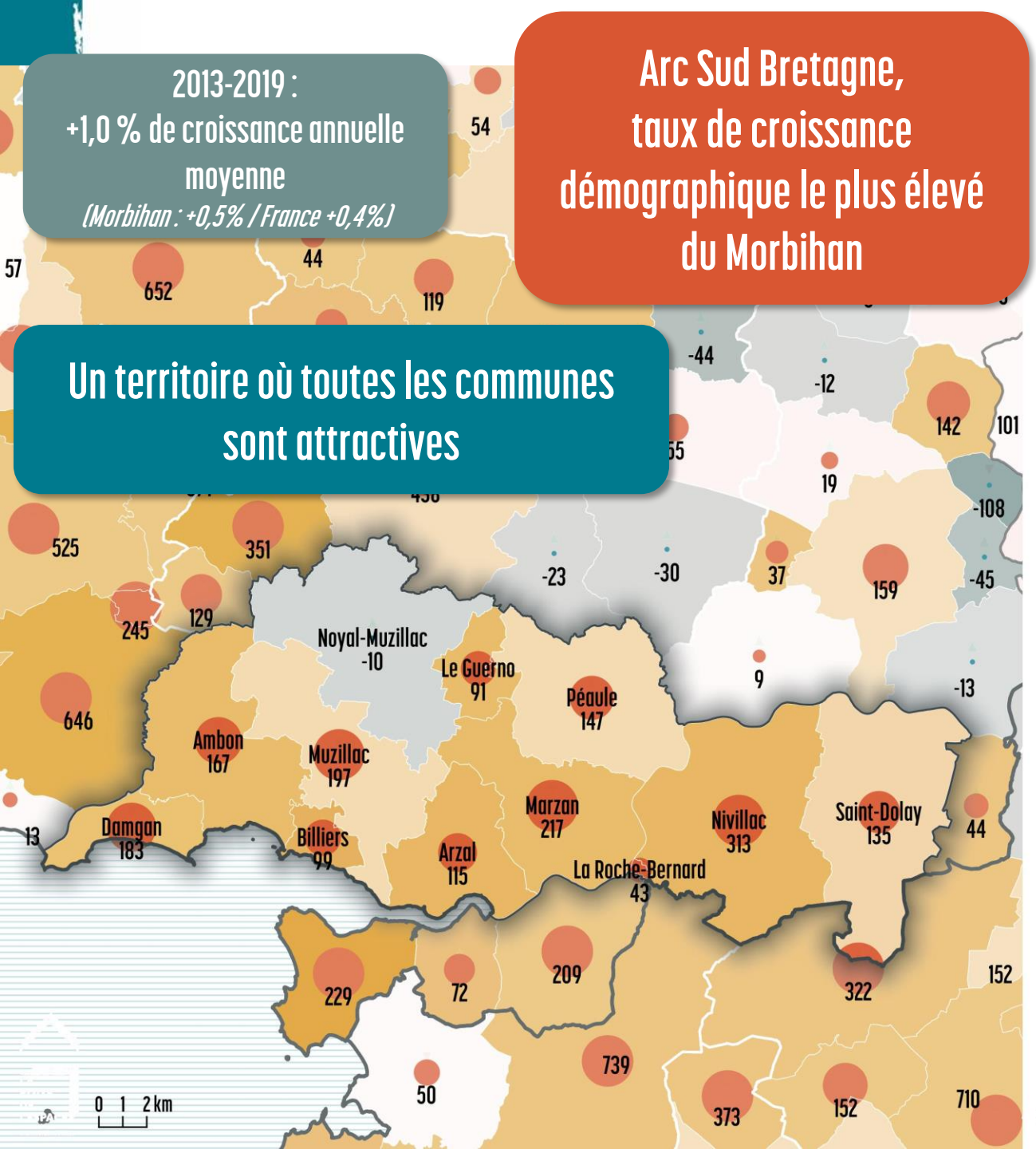

Dynamique de population

Evolution absolue de la population entre 2013 et 2019

- Evolution négative
- Evolution positive

Taux de variation annuel entre 2013 et 2019

- -2 à -1 % par an
- -1 à -0,5 % par an
- -0,5 à 0 % par an
- 0 à 0,5 % par an
- 0,5 à 1 % par an
- 1 à 2 % par an
- >2% par an

Source : INSEE 2019

Un double effet d'attractivité (« proximité » et « mise au vert »)

En 2018,
1 439 personnes habitaient hors territoire l'année précédente.

542 personnes habitaient sur une autre commune d'Arc Sud Bretagne

Dans le même temps,
1357 personnes ont quitté le territoire d'Arc Sud Bretagne

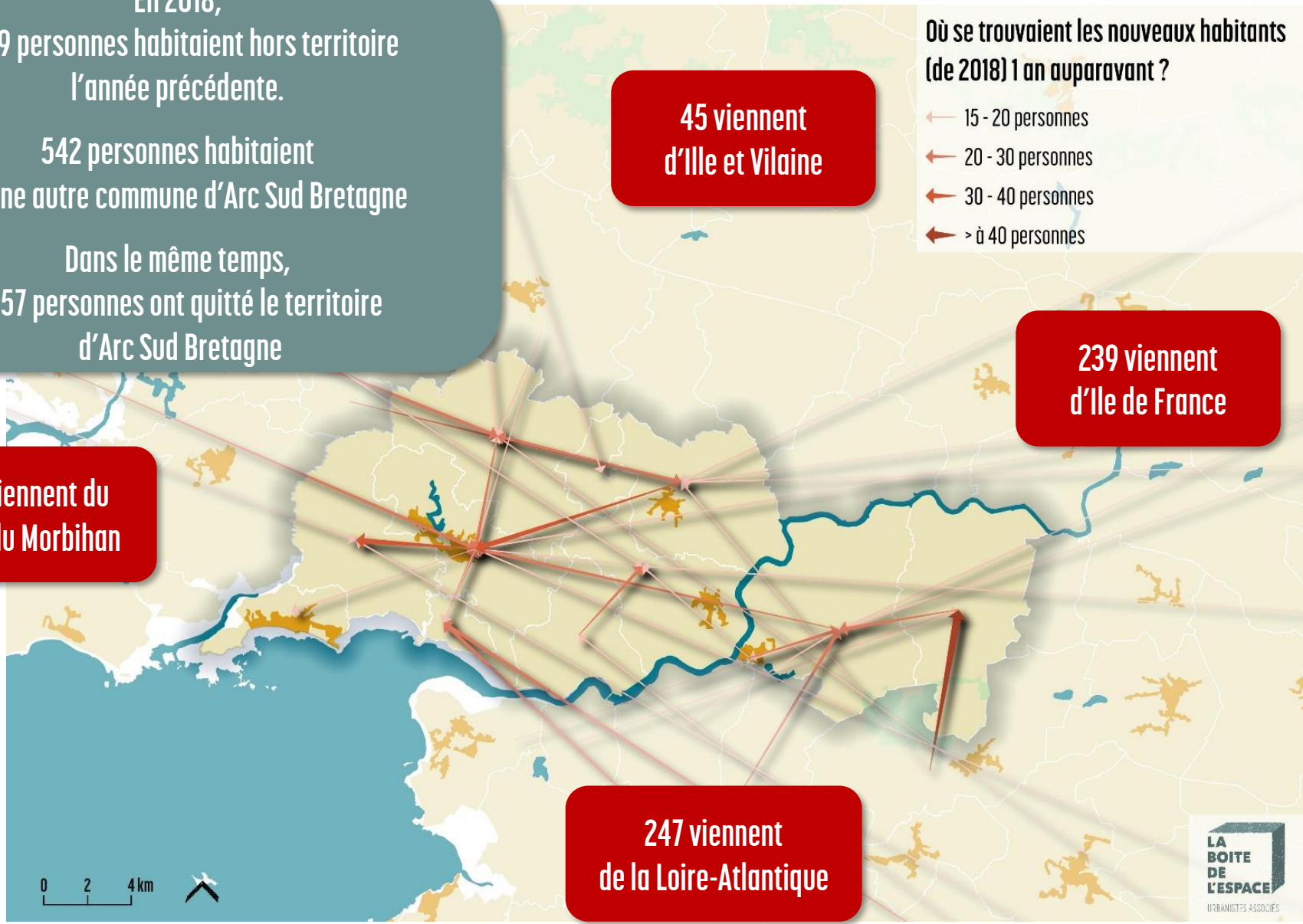

Un parc de logements complémentaire… mais globalement homogène

Un parc très homogène sur la moitié nord-est du territoire, et une offre plus diversifiée sur le littoral et la Roche Bernard

85,9 % de maisons à l'échelle d'Arc Sud Bretagne

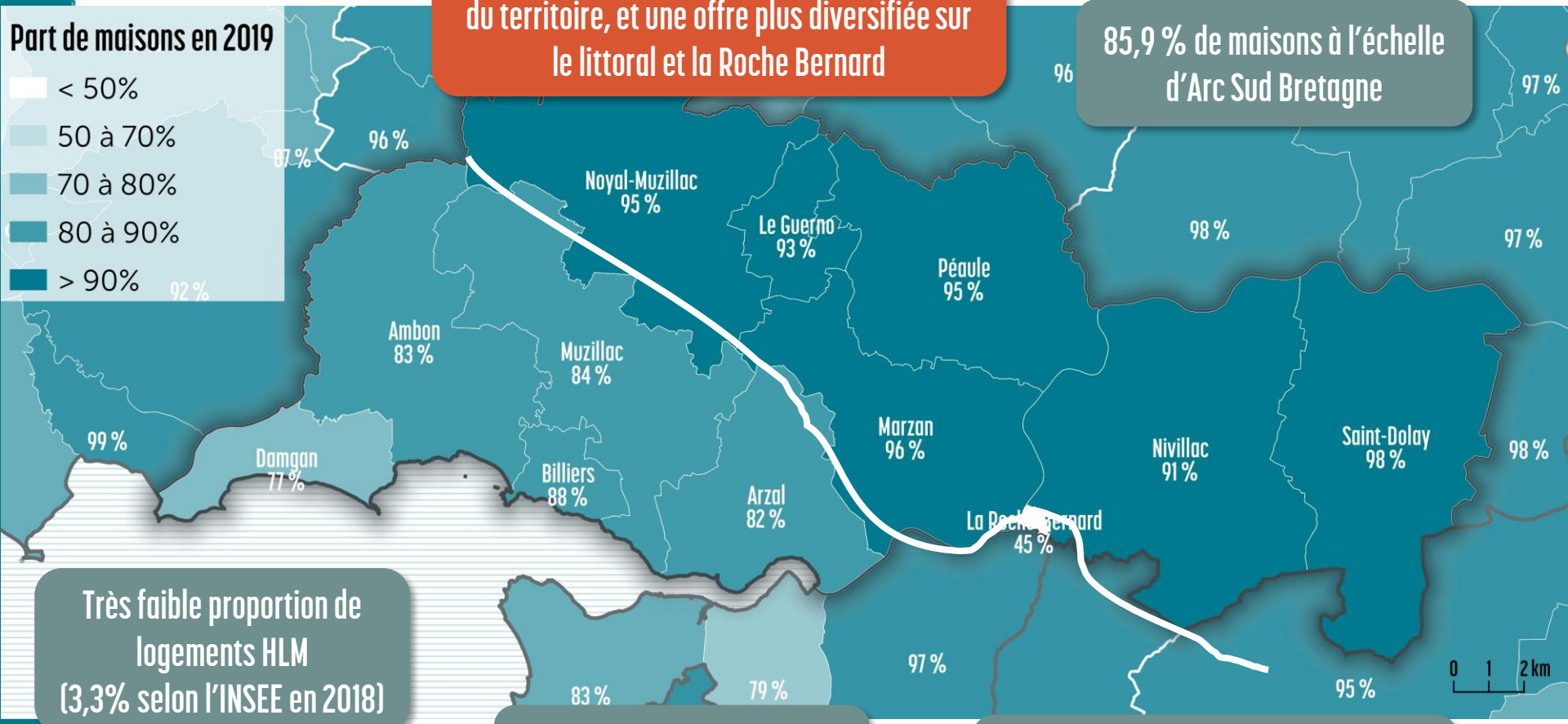

Très faible proportion de logements HLM (3,3% selon l'INSEE en 2018)

25,4 % de locatif

Des maisons largement majoritaires sauf à La Roche Bernard et Damgan

Un ménage, des logements : le parcours résidentiel !

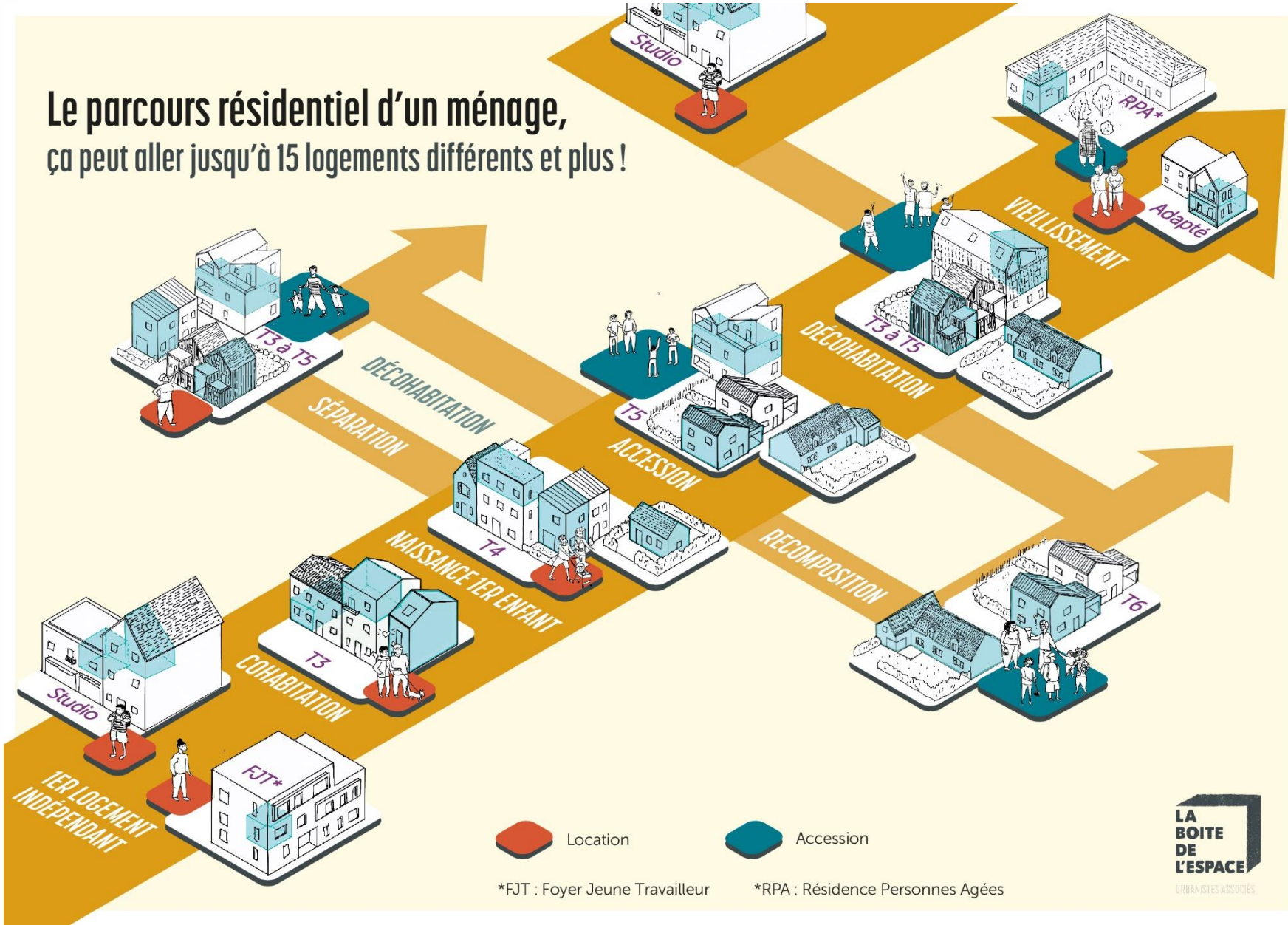

Des enjeux partagés ?

Des bourgs qui assurent les services de proximité et la vitalité nécessaire. Quelles priorités pour conserver ce rôle ?

Comment accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions ?

D'ici 20 ans, de nouveaux besoins en équipements et services ?

Quelle évolution du parc immobilier pour faciliter le parcours résidentiel ?

A vous la parole !

10 min d'échanges avec ses voisins
et
5 min pour évoquer les priorités à retenir

Regard croisé sur le territoire :

- Un cadre idéal, où la vilaine assure un rôle structurant
- Un fonctionnement multipolarisé et complémentaire
- Un territoire équilibré à grande échelle, entre « autonomie » et « dépendance »
- Un territoire représentatif des transitions en cours

Historiquement, un territoire de frontière, de connexion… qui reste globalement hors d'attraction des villes voisines

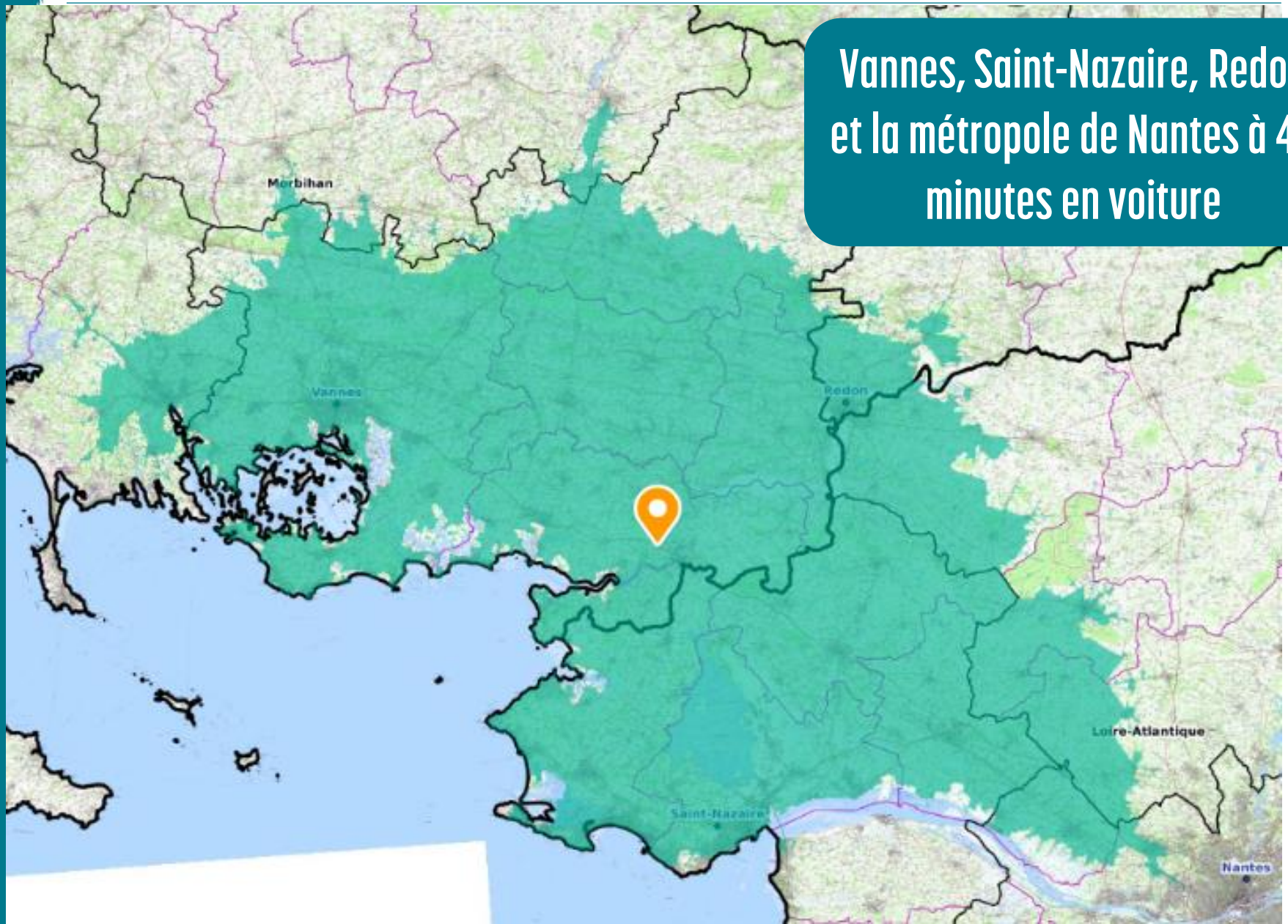

Vannes, Saint-Nazaire, Redon et la métropole de Nantes à 45 minutes en voiture

Un territoire en frange de plusieurs zones d'emplois

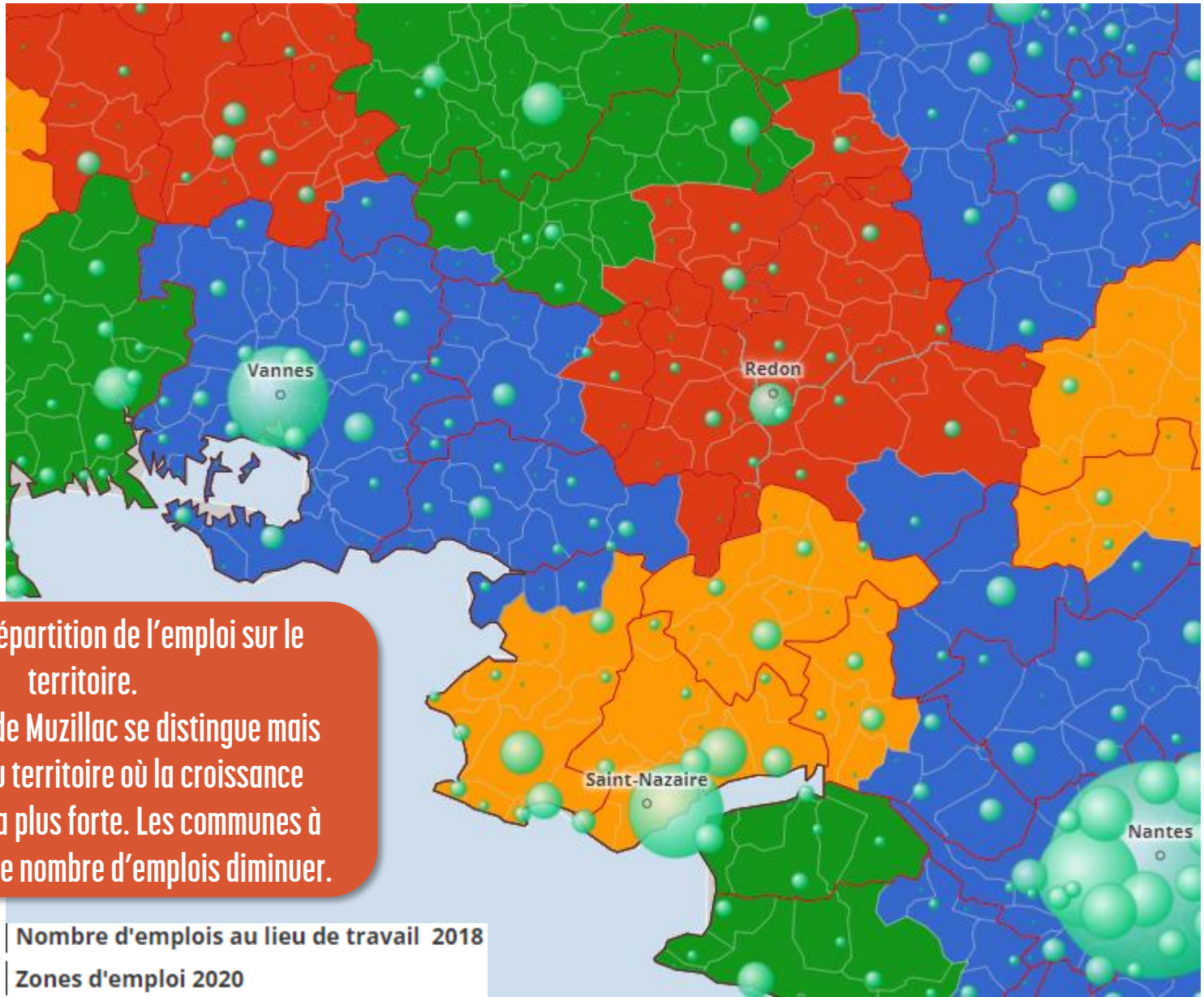

Une bonne répartition de l'emploi sur le territoire.
La commune de Muzillac se distingue mais c'est l'Est du territoire où la croissance d'emploi est la plus forte. Les communes à l'ouest voient le nombre d'emplois diminuer.

Une économie bien représentée par la sphère productive

38% des emplois dans la sphère productive en 2019

Un pourcentage en baisse mais qui reste très significatif comparativement aux autres territoires.

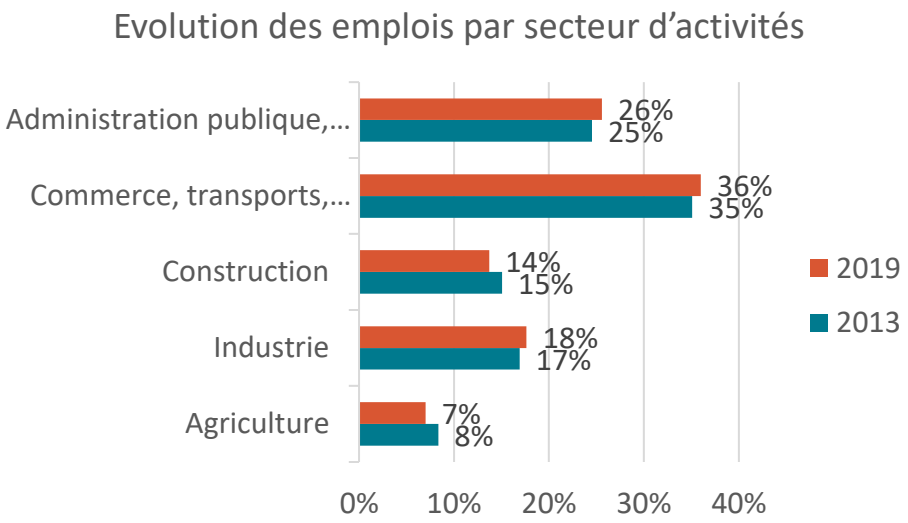

Comparatif par EPCI

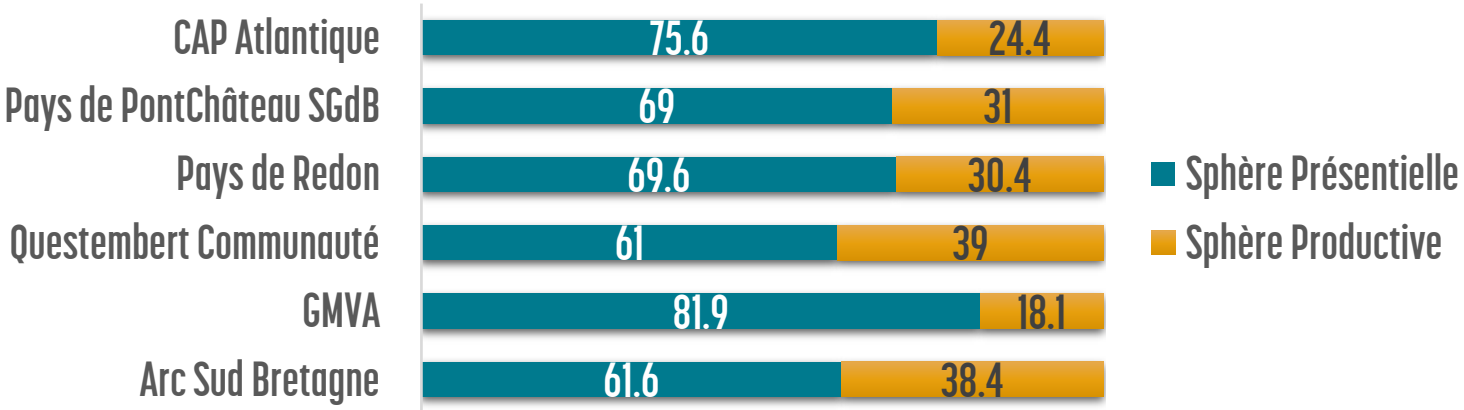

Une bonne répartition géographique des entreprises et des emplois à l'échelle du territoire

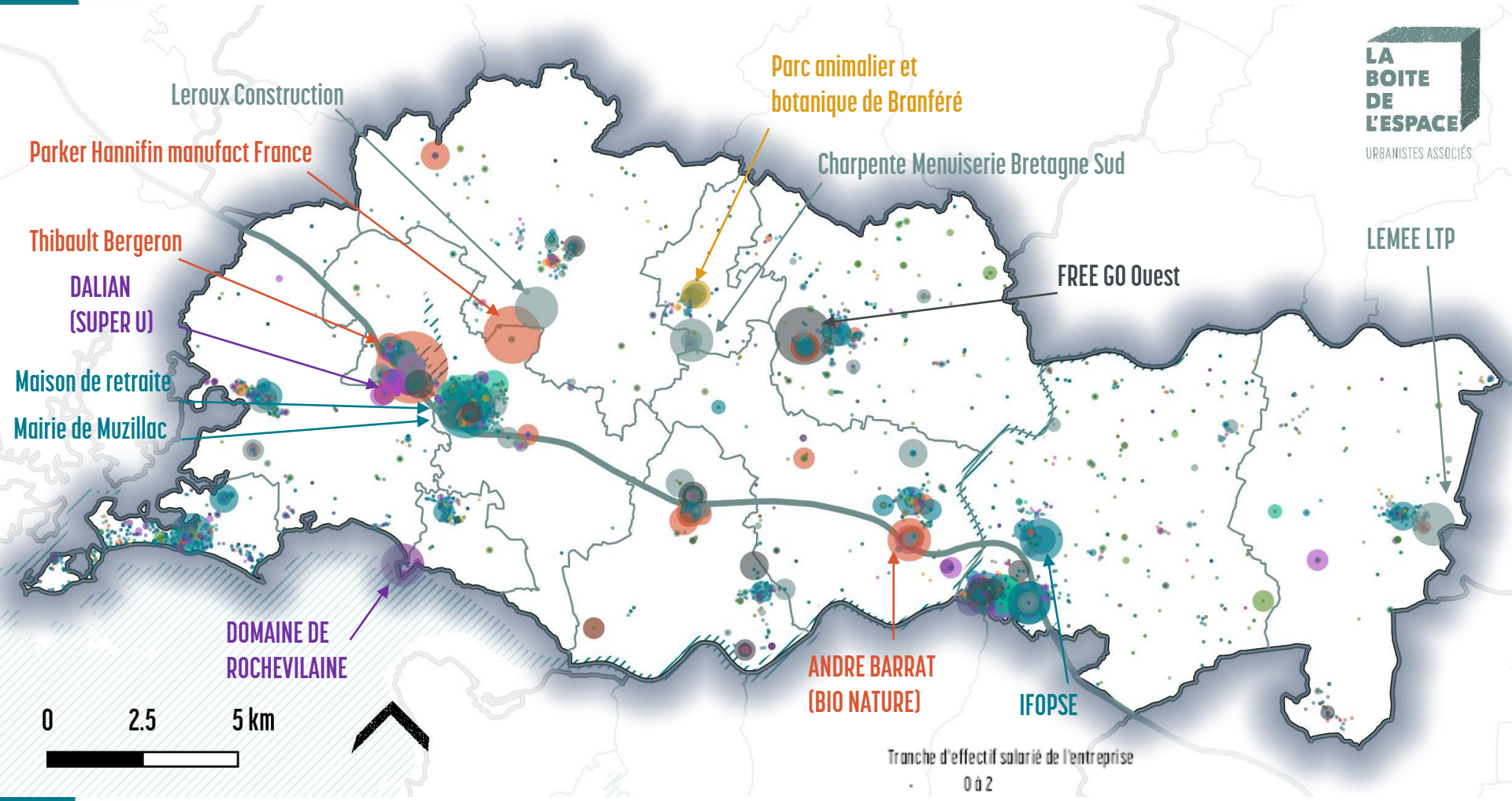

LA BOITE DE L'ESPACE
URBANISTES ASSOCIÉS

Tranche d'effectif salarié de l'entreprise

- 0 à 2
- 3 à 5
- 6 à 9
- 10 à 19
- 20 à 49
- 50 à 99
- 100 à 199
- 200 à 249

Typologie d'activités

- Agriculture, sylviculture et pêche
- Activités de services et administratifs
- Santé humaine et action sociale
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Commerces
- Hébergement et restauration
- Industrie
- Construction
- Energie et gestion de l'eau et des déchets
- Transports et entreposage

Emplois et actifs augmentent sur le territoire

77 emplois pour 100 actifs ayant un emploi

Avec un décalage croissant entre les nouveaux actifs ayant un emploi et les emplois créés

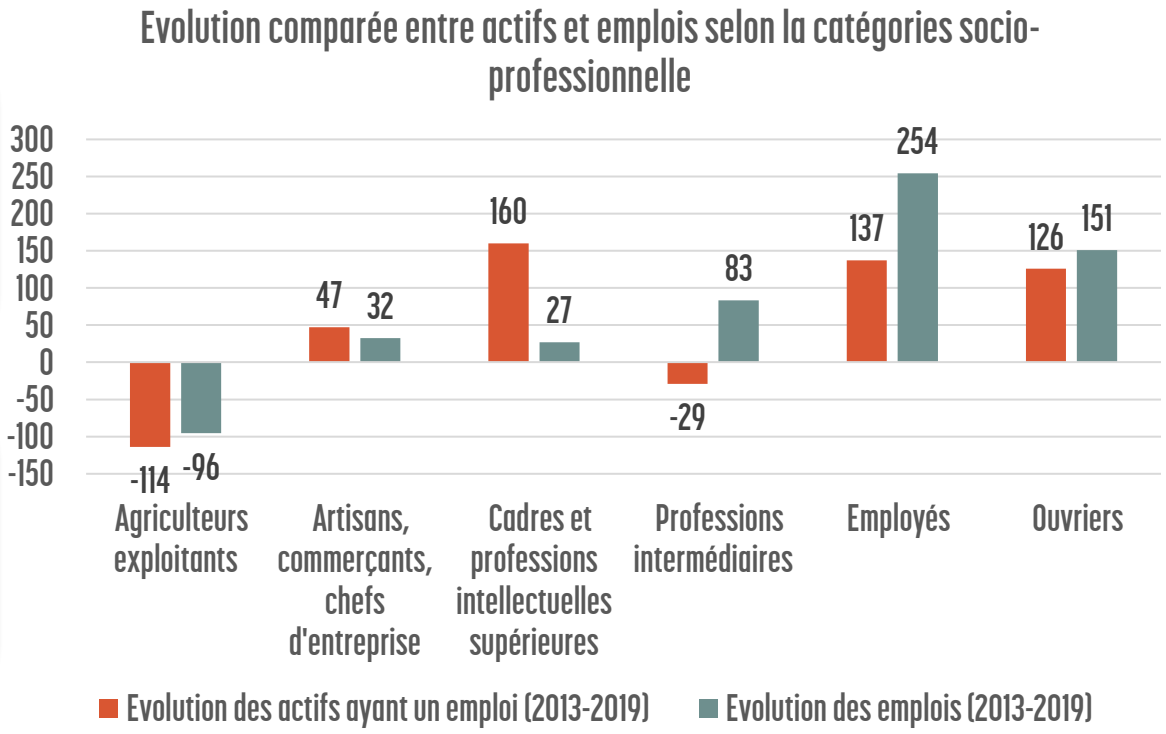

Seulement 27 % des actifs qui ont un emploi travaillent sur leur commune !

Arc Sud Bretagne, un territoire où l'on va travailler loin… en raison d'un positionnement favorable à l'usage de la voiture

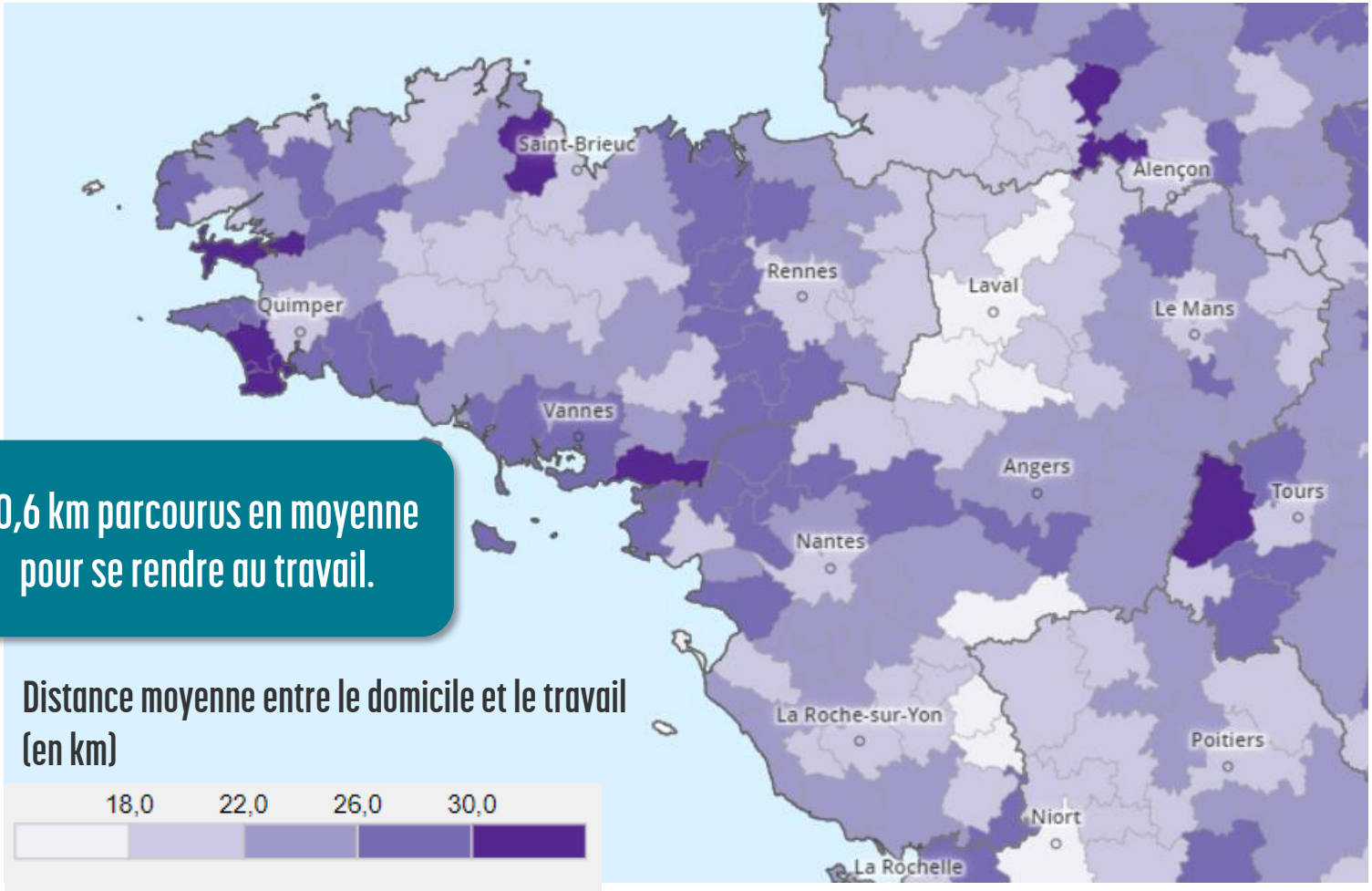

30,6 km parcourus en moyenne pour se rendre au travail.

80% des déplacements quotidiens s'effectuent en voiture.

Flux commerciaux alimentaires

Des évasions quasi incompressibles en alimentaire

Alimentaire

Rétention à l'échelle du SCoT

80%

Evasion hors SCoT

17%

Hors magasin

3%

Commerce traditionnel

23,4%

GMS

65,4%

Marchés

6,8%

Producteurs locaux

4,1%

Flux commerciaux non alimentaires

	Rétention à l'échelle du SCoT	Dont Espace Littoral (Muzillac/Ambon)	Hors magasin
Equipement de la personne	30%	19%	16%
Equipement de la maison	32%	22%	14%
Bricolage-jardinage	75%	34%	1,1%
Culture-loisirs	29%	24%	17,6%

Des enjeux partagés ?

A vous la parole !

Quelles orientations pour accompagner le développement économique (notamment des entreprises en place) ?

Quelles priorités pour réduire la dépendance à l'usage individuel de la voiture ?

Arc Sud Bretagne et les territoires voisins, quelles complémentarités rechercher ?

10 min d'échanges avec ses voisins
et
5 min pour évoquer les priorités à retenir

Regard croisé sur le territoire :

- Un cadre idéal, où la vilaine assure un rôle structurant
- Un fonctionnement multipolarisé et complémentaire
- Un territoire équilibré à grande échelle, entre « autonomie » et « dépendance »
- Un territoire représentatif des transitions en cours

En 2022, plusieurs tendances longues se dessinent à grande échelle… et particulièrement à Arc Sud Bretagne

CONJONCTURELS

Vieillissement de la population

Augmentation de la pression foncière

Changement climatique

STRUCTURELS

Cadre réglementaire renforcé (ZAN…)

Resserrement du budget
collectivités et ménages (↗ coût de l'énergie)

… et la nécessité de s'adapter au monde de demain (Modes de vie/numérique/transports…) !

Bien vieillir, un sujet transversal !

Les + de 60 ans, sont passés de 30,9% à 34,6% de la population entre 2013 et 2019.
Un phénomène national particulièrement marqué sur le territoire.

Une opportunité à développer un parc résidentiel adapté avec de petits logements en cœur de bourg (permettant de libérer d'autres logements plus grands).

Un vieillissement de la population plutôt bénéfique aux commerces de proximité .

Un besoin de création d'emplois liés aux services à la personne
(et d'une production de logements associés).

Un cadre de vie qui doit continuer à participer à la bonne santé des habitants (place du végétal, promenade, agrément des paysages, qualité de l'air et de l'eau…)

Une attention spécifique à avoir à la mobilité des plus âgés, notamment hors cœur de bourg.

Le foncier, un sujet transversal !

Augmentation de la pression foncière et objectif de réduction de la consommation foncière, nécessitent une nouvelle manière d'aménager.

Un besoin de diversification du parc immobilier pour favoriser le parcours résidentiel, qui nécessite de mobiliser des acteurs aujourd'hui peu présents (bailleurs, promotion collective…)

Un foncier attractif, une opportunité pour imposer le développement souhaité (orientation économique, bonne localisation, qualité des constructions…).

Un bon niveau d'équipements mais aussi des patrimoines (immobilier et foncier) en cœur de bourg pouvant être mobilisés sur le long terme.

Une réduction progressive de la consommation foncière vers le zéro artificialisation nette qui préservera l'outil agricole et les espaces naturels.

Des opérations de renouvellement urbain qui assureront un renforcement du nombre d'habitants à proximité des équipements et services privilégiant les mobilités douces.

Le changement climatique, un sujet transversal !

Phénomène global, le changement climatique nécessite à la fois de prévoir les incidences (sur les ressources et le milieu naturel, sur les activités, sur les risques naturels…) et de réduire les causes (émissions de gaz à effet de serre, place du végétal…) .

Un climat doux, plus favorable que les régions du sud de la France pour l'accueil de nouveaux habitants.

Un besoin d'accompagnement des filières agricoles et conchylicoles davantage sujettes aux évolutions climatiques. De nouvelles opportunités économiques ?

Une réflexion sur les capacités du territoire au regard de l'incidence de la sécheresse sur la gestion de l'eau et les risques d'inondation/submersion.

Un besoin d'utiliser le végétal (nature en ville, agroforesterie…) pour mieux s'adapter au changement climatique.

Un besoin d'adapter (en partie) les modes de déplacements pour réduire les émissions des gaz à effet de serre.

Un territoire qui possède tous les atouts nécessaires au développement qu'il souhaite avoir…

+ 1 % de croissance population relativement équilibrée (âge et CSP)

+340 emplois en 6 ans
77 emplois /100 actifs

Un bon niveau d'équipements de proximité, intermédiaires et structurants… et un accès facilité à l'exceptionnel

Un cadre paysager et environnemental diversifié et de grande qualité

Une accessibilité routière privilégiée (N165)

… MAIS DEVRA AUSSI RELEVER DE NOMBREUX DÉFIS POUR INTÉGRER UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Un nouveau modèle de production
qui renforce une partie de logements abordables ?

Un nouveau modèle de développement économique
qui assure la bonne activité au bon endroit ?

Une nouvelle offre de services qui saura
répondre aux besoins des habitants dans 20 ans ?

Un nouveau modèle d'aménagement
qui préserve les ressources naturelles sur le long terme ?

Un nouveau modèle de déplacements
qui réduit la dépendance à la voiture individuelle ?

Et vous comment vous voyez le territoire dans 20 ans?

Les réflexions à ne pas louper ?

Au-delà des enjeux évoqués,
y a-t-il d'autres sujets essentiels ?

Des pistes de projet pour y arriver ?

A vous la parole !